



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-018

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 10 janvier 2023, le *Règlement numéro E-018 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 365 000 \$.*

Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par la tenue d'un registre le 18 janvier 2023 et a reçu l'approbation ministérielle le 17 février 2023.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 6 mars 2023.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE